

ENCADREMENT DES LOYERS : MODE D'EMPLOI

Objectifs pédagogiques et opérationnels

S'approprier le mécanisme de l'encadrement des loyers
L'appliquer à bon escient dans ses pratiques professionnelles

Public

Gestionnaires locatifs
Chargés de location
Gestionnaires de patrimoine

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques
Tableaux synoptiques de présentation
Simulations chiffrées
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de
l'outil de visioconférence

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites
(QCM)
Evaluation de la formation en
ligne

Durée – Modalités

2h00 – Distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. INTRODUCTION

Quelques rappels sur l'origine de la mesure et ses multiples évolutions juridiques

2. LA FIXATION DU LOYER EN ZONES NON-TENDUES

Définition de la zone non-tendue
Le loyer initial
Le loyer en cours de bail
La fixation du loyer lors du renouvellement

3. LA FIXATION DU LOYER EN ZONES TENDUES

Faire la distinction entre l'encadrement de l'évolution des loyers et le plafonnement des loyers
L'encadrement de l'évolution : logement vacant et renouvellement de bail
Le plafonnement des loyers (Loi ELAN)
Les villes concernées par le plafonnement des loyers : Paris, Lille, ...
La fixation du loyer médian, majoré et du complètement de loyer
L'application du plafonnement lors de la reconduction du bail
Les recours du locataire et du bailleur
L'articulation entre l'encadrement de l'évolution du loyer et le plafonnement des loyers

4. QUESTIONS/REPONSES

Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant